

« Pistes de réflexion pour une analyse dynamique des proximités ».

Delphine Gallaud (Agrosup Dijon. CESAER. UMR 1041 INRA-Agrosup Dijon).

26 bd du Docteur Petitjean
Les Longelles
BP 87999, 21079 Dijon Cedex, France
Tél : + 33.(0)3.80.77.25.35.
Delphine.Gallaud @dijon.inra.fr.

Résumé :

Mots clefs : dynamiques de proximités, circuits de proximité, restauration collective scolaire.

Code JEL : O 30, L 32, L38.

Intro :

Objectif du papier = analyser l'approche de la dynamique faite par l'école de la proximité et proposer un nouveau modèle de dynamique.

Apport du papier proposer un modèle qui augmente la prise en compte de la dynamique.

Introduction :

L'école de la proximité a suscité de nombreux travaux depuis sa fondation en 1993¹. De nouvelles propositions théoriques ont ensuite enrichi le cadre d'analyse initial dans les années 2000 (Bouba-Olga & Grossetti, 2008, Pecqueur & Zimmermann, 2004, Zimmermann, 2008), en approfondissant le concept de proximité géographique (Torre, 2009, 2010), ou en prenant en compte les dynamiques de proximité (Torre, 2010). Toutefois, la majorité des travaux produits portent en fait souvent plus sur l'articulation en statique des proximités que sur l'analyse des dynamiques (ibidem). Notre objectif, dans cet article, est de proposer un enrichissement des exemples de dynamiques

¹ Voir le numéro spécial de la Revue d'économie régionale et urbaine, (93, 3).

décrites dans l'article de Torre (2010) à partir de la construction d' « idéaux types » permettant de décrire différents cas de dynamiques.

Nous illustrerons le fonctionnement des dynamiques à partir du cas de l'approvisionnement de la restauration collective scolaire des lycées. Le modèle proposé par Torre (2010) fonde les dynamiques de proximité sur l'exemple du fonctionnement des relations inter entreprises. L'approvisionnement de la restauration collective implique des spécificités. Il se déroule entre un acheteur qui est une collectivité territoriale, la restauration des lycées est une compétence des régions, et des opérateurs privés (les fournisseurs qui sont principalement des grossistes). Le contexte réglementaire influe alors fortement sur la possibilité de construire les dynamiques de proximité.

Nous avons utilisé une méthode d'entretiens auprès des personnels gestionnaires, responsables de restauration, cuisiniers et magasiniers dans les lycées de la région Bourgogne, de manière à mettre en évidence les dynamiques identifiées dans la première partie.

La première partie présente la littérature et le modèle proposé d'analyse des dynamiques. Le point 5 présente la méthode et le 6 les résultats obtenus sur le cas de l'approvisionnement de la restauration collective.

1. La prise en compte de la dynamique par l'école de la proximité.

L'analyse de la dimension dynamique repose sur le fait de prendre en compte l'évolution des variables considérées, leur changement d'état, ou le changement de relations entre ces variables. Dans une seconde acception il s'agit également d'analyser des processus. Enfin la dynamique traite de l'introduction du temps dans les modèles.

Notre objectif dans cet article est dans un premier temps de montrer comment l'école de la proximité a abordé cette question et ensuite de proposer des pistes d'augmentation de la prise en compte de la dynamique.

1.1 La typologie des proximités.

L'école de la proximité a focalisé son approche sur les situations de coordination des acteurs impliquant une articulation des proximités géographiques et organisées. Ceci a abouti à la construction de la typologie des proximités (Torre, 2010).

La proximité organisée « concerne la manière que les acteurs ont d'être proches en dehors de la relation géographique » (Torre, 2010). Cette ressemblance résulte soit des interactions entre les acteurs soit de caractéristiques communes qu'ils partagent (Bouba Olga & Grossetti, 2008).

Elle se décline selon deux logiques : appartenance et similitude. Le fait d'appartenir à une même organisation rend plus probable que les interactions existent et soient plus fréquentes entre les membres de l'organisation qu'entre les membres et des acteurs extérieurs (Rallet & Torre, 2005). La logique de similitude correspond à l'adhésion à des catégories mentales communes (représentations valeurs, normes, culture), proche d'une forme de proximité cognitive entre les acteurs.

La proximité géographique correspond à la distance (kilométrique) séparant deux acteurs (Torre, 2009). « Cette distance est relative d'abord du fait de l'accessibilité existant entre des acteurs qui facilite les interactions potentielles entre les acteurs. Ensuite, l'accessibilité est elle-même pondérée par les ressources temporelles et financières des acteurs ».

L'articulation des proximités selon leur degré faible ou fort conduit à la typologie suivante (Torre, 2009).

Proximité organisée faible	//////////////////// /////	1 agglomération (case 2)
Proximité organisée forte	2 réseaux + interactions médiatisées (proximité temporaire) (cas 3)	3 clusters + réseaux locaux

Tableau 1 / la typologie des proximités (d'après Torre, 2010).

La case ///// correspond à un cas où aucune des proximités n'est activée par les acteurs. Ce cas n'intéresse pas les analyses de proximité qui traitent des questions de coordination des acteurs. La case 2 correspond à une situation de proximité géographique forte mais sans interactions. Il s'agit donc d'agglomération simple. Dans la case 3, les acteurs ne sont pas en proximité géographique mais mobilisent une forte proximité organisée. C'est le cas type des communautés de pratique du logiciel libre (Coris & Lung, 2005). Enfin, la case 4 est une situation de coordination dans laquelle les deux proximités sont

fortes, il s'agit du cas typique des clusters fonctionnant principalement sur des relations internes au cluster.²

Mais par définition, une typologie s'intéresse surtout à caractériser l'état de variables à un moment donné. Dans notre cas, elle permet de caractériser l'état de l'articulation des proximités à l'instant t. Ce n'est pas une démarche adaptée pour la prise en compte de l'analyse des processus (seconde dimension de la dynamique) ni pour la prise en compte explicite de la dimension temporelle.

1. 2 Un premier modèle de dynamique.

Pour dépasser le fait que les variables d'une typologie sont fixes, Torre (2010) introduit la variation de la proximité géographique. Le modèle de dynamique proposé s'appuie sur l'articulation des proximités dans les relations de coopération inter entreprise. Ces relations, contrairement aux transactions spot, impliquant une coordination des acteurs qui permet d'analyser les proximités.

Dans la typologie, la proximité géographique considérée renvoie à la localisation des acteurs. Il s'agit donc de proximité permanente. La proximité géographique ne varie que si les acteurs modifient leur choix de localisation. Les choix de localisation productive sont des choix peu modifiés surtout sur des périodes de temps courtes. Cette définition de la proximité géographique ne permettrait donc pas d'introduire facilement de la dynamique dans les modèles d'analyse de la proximité.

De plus, les acteurs parviennent de plus en plus à relâcher la contrainte associée à leur localisation, à travers l'usage des TIC et car ils sont de plus en plus mobiles (Rallet & Torre, 2005). Ils peuvent ainsi recourir à des interactions de face à face ponctuelles, en cas de besoin au cours du projet, sans être co localisés, donc en l'absence de proximité géographique permanente. Cette forme de coordination est qualifiée de proximité géographique temporaire ou ponctuelle (Gallaud & Torre, 2005, Rychen & Zimmermann, 2008).

Après une phase de démarrage, la relation de coopération alterne entre des phases de proximité géographique temporaire et de proximité organisée mobilisant les TIC, pendant lesquelles les acteurs se coordonnent à distance (Torre, 2010). Le modèle indique également une possibilité de dynamique fondée sur un type de proximité temporaire particulière : les salons et foires professionnels. Des professionnels du même secteur peuvent se rencontrer pour interagir, ce qui permet de diffuser les connaissances et innovations récentes,

² Il ne s'agit que d'un type de clusters identifiés (voir la typologie de Depret & Hamdouch, 2009), qui a été le plus étudié. Depuis les années 2000, les clusters performants sont ceux qui s'appuient sur des relations internes mais également sur des liens externes forts (Rychen & Zimmermann, 2008).

mais, qui est susceptible de modifier les trajectoires suivies par les entreprises jusque là et de conduire à des bifurcations.

Figure 1 : Dynamiques de proximité (d'



Figure 1 :

- Quelle prise en compte de la dynamique dans le modèle de Torre (2010).

L'introduction de la proximité géographique ponctuelle dans le modèle correspond à un déplacement des acteurs dans l'espace. Ce n'est donc pas uniquement cette introduction qui correspond à de la dynamique dans le modèle, mais, bien l'alternance de phases de rencontres ponctuelles et de phases d'interactions à distance. La dynamique introduite correspond à la modification de l'état d'une variable : celui de la proximité ponctuelle. Son évolution se fait à partir de deux états, elle existe (dans une des phases) ou elle n'existe pas, dans la phase suivante, la proximité organisée lui est substituée, les interactions se font à distance.

L'introduction de la dynamique se fait donc de manière limitée, car elle est uniquement liée à l'évolution d'une des deux variables de proximité. En effet, la proximité organisée, elle, n'évolue pas. Elle reste constante pendant toute la durée de la relation de coopération car le modèle proposé ne décrit pas par exemple, un passage de l'appartenance à la similitude (ou inversement). La proximité organisée est également définie en termes d'existence. Enfin, l'articulation des proximités repose sur la combinaison suivante : proximité géographique permanente faible + proximité géographique temporaire + proximité organisée (première phase), phase 2 : proximité géographique permanente faible + proximité organisée. L'articulation des proximités ne varie qu'en fonction de la présence / absence de la proximité temporaire. Or cette proximité variant peu, l'articulation des proximités va également peu varier. L'introduction de l'analyse du processus de variation de la proximité est faite uniquement à partir de l'utilisation de la proximité géographique temporaire.

Par contre, les aspects de la dynamique traitant de l'introduction de la durée ne sont pas pris en compte. Pourtant, le modèle pourrait déjà prendre en compte le fait que les coopérations ont une durée définie sur laquelle les acteurs s'accordent au moment du démarrage de la relation. Le schéma devrait donc indiquer un point de fin de relation correspondant à la durée totale de la coopération.

2. Un modèle de dynamique introduisant l'analyse de processus d'évolution des proximités.

Le modèle de Torre (2010), ne prend en compte comme aspect de la dynamique que la variation de la proximité géographique. Notre objectif est de proposer un modèle de dynamique fondé sur la variation des deux proximités et introduisant l'analyse de processus. Certains éléments d'introduction de la durée sont à prendre en compte, mais pour le moment, sont proposés comme pistes de développements ultérieurs du modèle.

Dans le modèle de Torre (2010), la proximité organisée n'évolue pas, elle existe ou non. La déclinaison de cette proximité en appartenance ou similitude n'est pas introduite dans la dynamique. L'appartenance est une variable d'état³ qui existe ou non, donc l'évolution de cette variable est relativement limitée. En démarrage de relation de coopération, il y aura création d'une organisation (un réseau). L'appartenance apparaîtra (état = 1) alors que dans la phase précédente elle n'existait pas (état = 0) mais, jusque à la fin de projet, cette variable sera = 1 si le projet va jusque au bout, ou redeviendra égale à 0 s'il est interrompu en cours de déroulement. La dynamique reste limitée.

³ Voir les définitions dans le 1.

La similitude repose sur un degré de ressemblance entre les acteurs, plus ou moins important en fonction de leur adhésion aux mêmes catégories mentales. Cette variable est continue, ce qui permet de représenter la dynamique en introduisant l'analyse de processus. Dans notre cas le processus étudié est celui de l'évolution de la proximité organisée qui est pensée comme une variable dont le « niveau » peut augmenter ou diminuer au cours du projet.

2.1 Processus d'évolution de la proximité organisée de type similitude.

Sur la figure 3 chaque point mesure le degré de ressemblance ou de manière symétrique de divergence entre les acteurs. A partir du niveau de départ, si au temps $t + 1$ il y a un écart entre les représentations des acteurs, ils seront moins proches, leur degré de ressemblance diminue, ce qui se traduit par une baisse du degré de proximité (Point B). Au contraire, si le degré de ressemblance se renforce le degré de proximité augmente, on passe au point C. Enfin, le degré de ressemblance des représentations peut rester identique (point D).

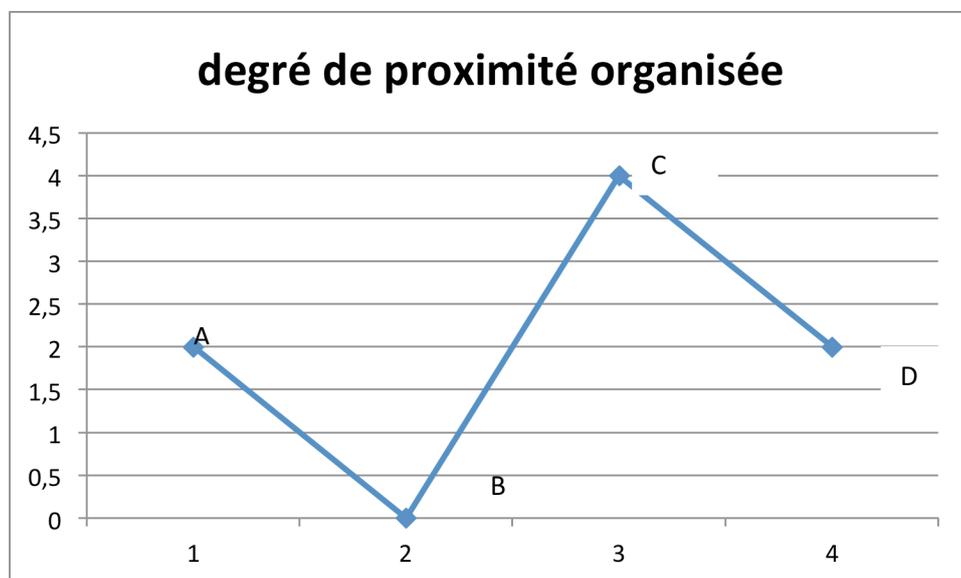


Figure 3 : Evolution du degré de proximité organisée.

Ces variations du degré de proximité peuvent être représentées par les trajectoires de la figure 4. La forme des trajectoires est non déterminable, il s'agit d'un exemple de représentation. Sur la courbe supérieure, les acteurs renforcent leur degré de proximité au cours du temps, sur la courbe du milieu, la proximité est constante. Enfin sur la courbe du bas, le degré de proximité diminue au cours du temps, les acteurs se ressemblent de moins en moins et leurs représentations divergent. Le degré de proximité peut même devenir négatif.

Le modèle de Torre (2010) correspond en fait à un niveau constant du degré de similitude entre les acteurs (trajectoire du milieu). Il s'agit d'un cas possible, pas nécessairement le plus général. Il est en fait plus probable que les niveaux de proximité varient car dans une relation de coopération, les acteurs n'appartiennent

pas à la même organisation. En début de relation, la ressemblance entre les acteurs n'est généralement pas très forte du fait des différences de culture organisationnelles.

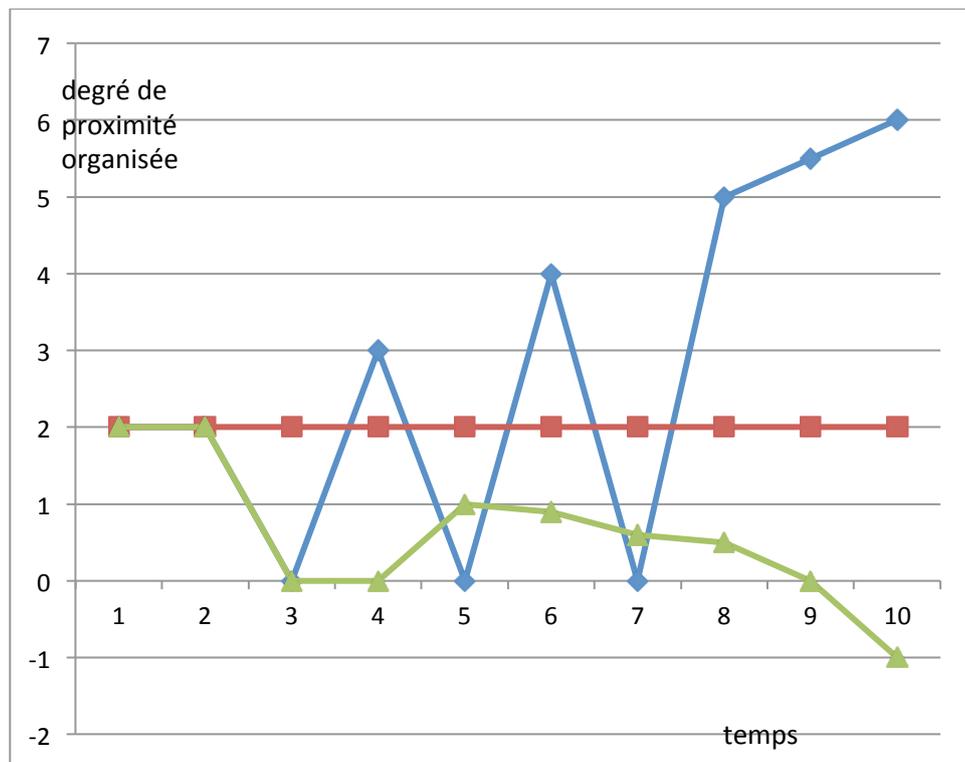


Figure 4 : Types de dynamiques possibles pour la proximité organisée.

Si le degré de proximité est constant, la probabilité d'atteindre la fin de projet est plus importante, ce qui est le cas présenté dans Torre (2010). Par contre, si le degré de proximité diminue trop entre les acteurs, la probabilité d'interrompre la relation est plus importante. La variation du degré de proximité influe ainsi sur la probabilité d'atteindre la fin de la relation de coopération. Il est donc important d'introduire dans le modèle ce deuxième cas possible de dynamique, en plus de la trajectoire continue jusque à la fin du projet, la trajectoire interrompue en cours de relation de coopération (Figure 5).

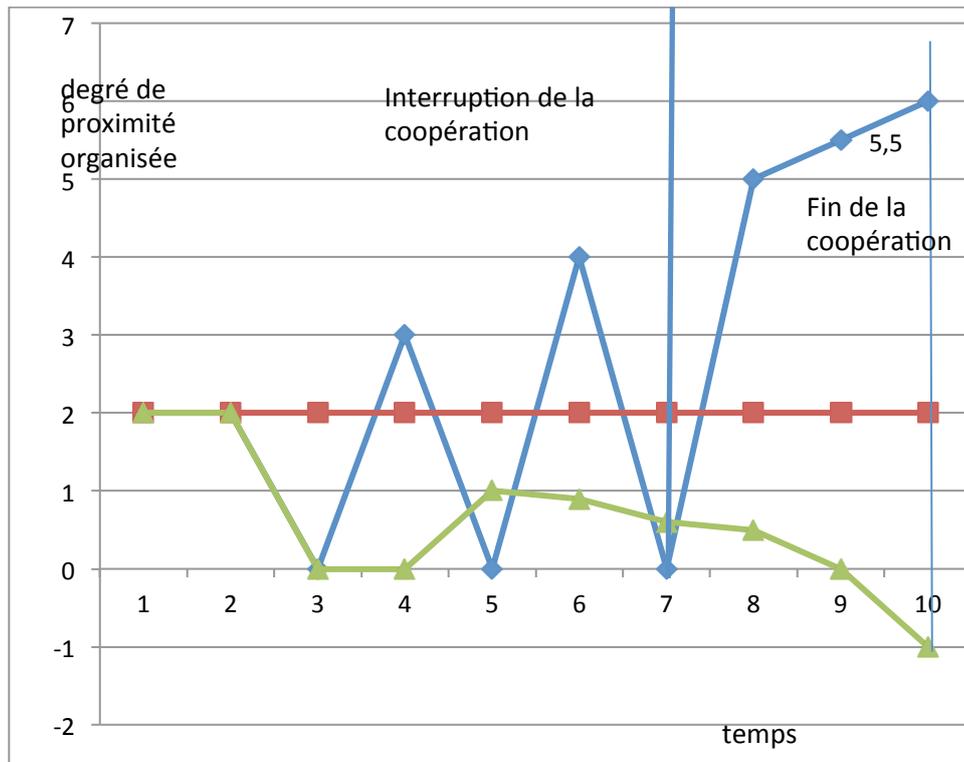


Figure : Dynamiques interrompues.

2.2 La variation conjointe des proximités géographiques et organisée.

Nous avons vu dans le point ci-dessus la variation de la proximité organisée. Nous allons dans ce point introduire la variation conjointe des proximités organisées et géographiques.

La proximité géographique temporaire est un moment de rencontre ponctuelle entre les acteurs. Par exemple sur la courbe du milieu (figure 5) chaque carré représente ce moment d'interaction ponctuelle. La variation conjointe des proximités se représente alors avec en abscisse le temps et les interactions ponctuelles et en ordonnée le degré de proximité organisée (de type similitude). (Figure)

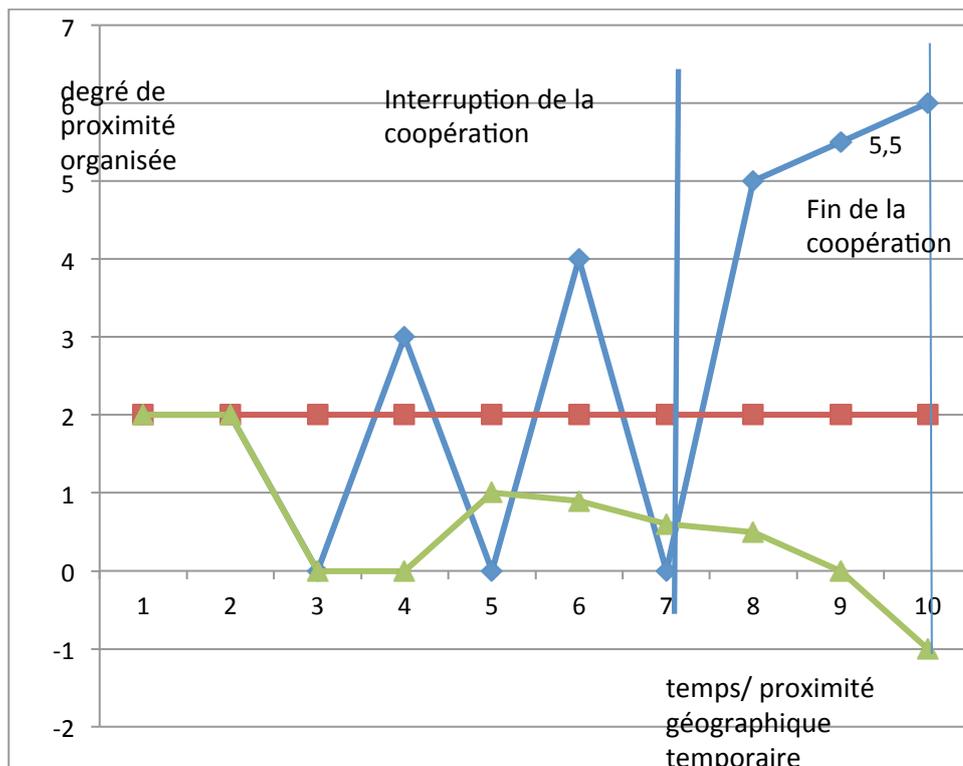


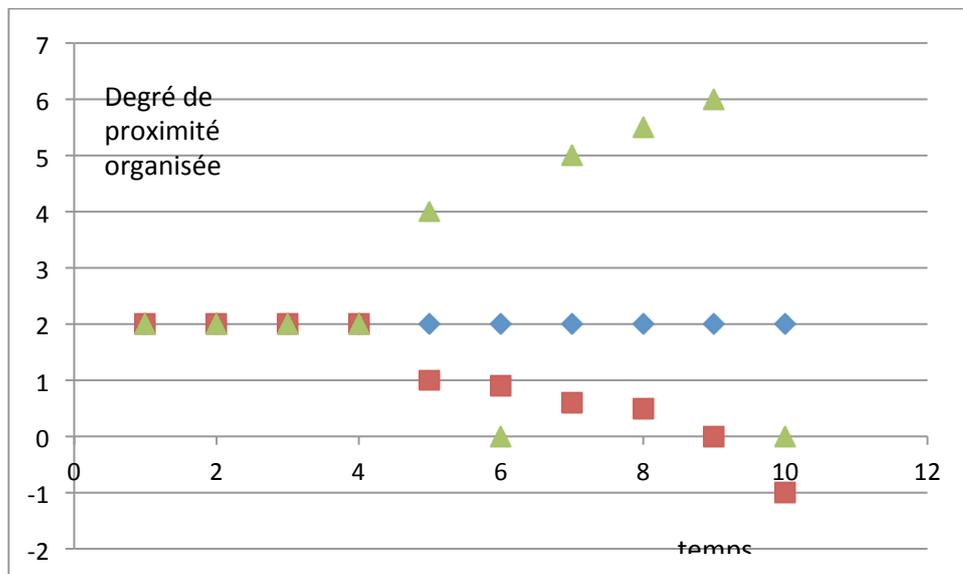
Figure : Evolution conjointe des proximités géographiques et organisées.

Ce moment de rencontre leur permet de confronter leurs représentations par rapport au déroulement de la coopération. La proximité géographique temporaire va alors influencer sur la variation du degré de ressemblance entre les acteurs donc sur leur degré de proximité organisée. Le moment de rencontre temporaire correspond à un point de bifurcation possible dans les trajectoires de proximité organisée (voir figure) car en fonction du déroulement des interactions, le degré de ressemblance entre les acteurs peut rester constant (trajectoire du milieu), augmenter (trajectoire supérieure) ou diminuer (trajectoire inférieure). En termes de dynamique, quand on dit que le degré de proximité reste constant, il ne s'agit pas nécessairement d'une identité stricte à chaque période, on peut avoir de petites variations autour du niveau initial. Il s'agit plutôt du fait que le degré de ressemblance entre les acteurs reste

suffisamment proche pour qu'ils perçoivent plus leurs ressemblances que leurs divergences éventuelles et continuent ainsi d'activer la proximité.

Le déroulement d'une rencontre ponctuelle influe sur la suite de la trajectoire. Une petite augmentation de la différence entre les acteurs peut produire des effets jusque à la fin de la relation de coopération en augmentant progressivement le ressenti de la différence. Les acteurs seront moins proches en fin de projet qu'en cours de projet. Une rencontre ponctuelle peut aussi faire apparaître une différence que les acteurs jugeront très importantes et remettre alors en cause le déroulement même du projet.

La rencontre ponctuelle influe donc sur le fait que la trajectoire se poursuive ou soit interrompue en cours de relation comme indiqué sur la figure %%% Nous représentons la fin des trajectoires en pointillés, car il existe plusieurs trajectoires possibles et la poursuite des trajectoires n'est pas assurée, elle dépend du déroulement des interactions.



- L'importance du degré de proximité au moment de la phase de démarrage.

Torre (2010) identifie la phase démarrage comme un moment de proximité géographique temporaire, mais représenté graphiquement de manière spécifique. Ceci indiquerait que cette phase de proximité temporaire aurait des caractéristiques spécifiques, mais elles ne sont pas précisées dans le texte. Dans une relation de coopération, la phase de démarrage constitue une phase de pré identification des partenaires de coopération potentiels parfois accompagnés de rencontres permettant la négociation des contrats. La phase de

démarrage ne diffère pas des autres phases du projet dans le sens où elle peut déjà alterner entre des rencontres ponctuelles et des interactions médiatisées.

Comme les autres phases de la relation, elle constitue par contre un moment critique car de nombreuses relations ne démarrent pas. C'est le cas si les négociations des conditions de coopération n'aboutissent pas. La phase de démarrage présente les mêmes risques d'interruption des interactions que les autres moments de proximité géographique temporaire. Nous ne différencions donc pas sur le graphique cette phase des autres moments d'interactions temporaires de la coopération.

La phase de démarrage met ainsi en évidence l'importance particulière du degré de proximité organisée entre les futurs partenaires de coopération. Si le degré de proximité est déjà relativement élevé au moment de la négociation sur les objectifs de la coopération, il est probable que les ajustements de représentations, de degré de proximité organisée seront assez faibles. Les interactions de proximité géographique pourront alors renforcer rapidement la proximité organisée et permettre le bon déroulement de la relation de coopération jusque à la fin du projet.

Au contraire, si le degré de proximité organisée est faible entre les acteurs au moment du démarrage du projet, les besoins de coordination vont être plus importants pour que les acteurs puissent trouver un compromis sur les objectifs du projet. La trajectoire de proximité organisée devrait être plus fluctuante, avec des moments de rapprochement du degré de proximité entre les acteurs et des moments de retour en arrière impliquant une diminution du degré de proximité entre les acteurs. Ces fluctuations plus importantes peuvent ajouter à l'incertitude des acteurs quant à l'issue du projet et entraîner de fait son arrêt (par anticipations autoréalisatrices).

- Fréquence des interactions.

Dans le modèle de Torre (2010), la dynamique est fondée sur des rencontres régulières de proximité géographique temporaire, réparties régulièrement tout au long de la relation de coopération. Mais, il est également possible que ces besoins de proximité ne soient pas aussi réguliers, certaines phases de la relation de coopération nécessitant plus d'interactions ponctuelles que d'autres. Sur la figure 555 sont ainsi représentés différents projets comprenant une variation des besoins d'interactions. Dans la première coopération, les acteurs ont eu besoin de plus d'interactions de proximité temporaires à toutes les phases que dans la seconde.

Les besoins de proximité pourraient également être plus importants en début de projet qu'ensuite, les acteurs s'étant coordonnés sur les objectifs de la coopération et les manières de les atteindre peuvent ensuite diviser le travail et utiliser des interactions à distance pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent.

La fréquence des interactions de proximité semble importante à prendre en compte également pour expliquer la dynamique. Mobiliser de nombreuses interactions ponctuelles tout au long du projet serait ainsi le signe d'une difficulté pour les acteurs à construire leur proximité organisée. Les interactions ponctuelles devraient donc diminuer au cours de la relation.

La figure %% ne représente que des exemples possibles de dynamiques, les besoins de proximité temporaire dépendent de chaque relation de coopération particulière et peuvent donc donner lieu à un positionnement n'importe où dans les phases. Ce positionnement n'est pas prédictible ex ante, mais dépend de chaque projet particulier. On ne peut pas en l'état actuel des travaux construire un modèle général permettant de positionner exactement dans chaque phase les interactions de proximité ponctuelle. Mais le modèle le plus probable devrait être celui d'une diminution de la fréquence des interactions en cours de relation.

2.1 Deux grands types de dynamiques.

L'analyse d'un projet de coopération

- La reconduction des projets dans le temps.

Pour analyser la dynamique on peut se placer soit dans le cas de l'analyse d'un projet de coopération ou dans celui de la reconduction des coopérations dans le temps. Le premier cas correspond aux propositions développées ci-dessus, il existe alors deux cas possibles de dynamique. Dans le premier les acteurs parviennent à construire un degré suffisant de proximité organisée et ils atteignent la fin du projet de coopération. Dans le second cas, le degré de proximité entre les acteurs diminue au cours du projet et les acteurs interrompent la relation avant la fin prévue de la coopération.

2.3 La reconduction des relations au cours du temps.

La dynamique peut aussi concerner la manière dont les acteurs reconduisent les relations de coopération dans le temps. Si la relation de coopération concerne un nouveau partenaire, le modèle correspondra aux propositions développées précédemment, car le degré de proximité entre les acteurs est généralement faible au début d'une relation.

Nous nous intéresserons plutôt au cas de la reconduction d'une relation avec les mêmes partenaires de coopération. Dans ce cas, les acteurs ont déjà atteint un certain degré de proximité organisée, suffisamment élevé, s'ils envisagent de reconduire la coopération (graphique). L'expérience antérieure de la coopération devrait ainsi leur donner une plus grande probabilité de terminer le projet 2. De plus, on devrait constater une diminution du besoin de coordination en face à face, donc une diminution du besoin d'interactions ponctuelles. Le degré de proximité organisée devrait également moins fluctuer

et les trajectoires devraient être plus régulières (plus proches du profil de courbe centrale) que dans le cas où les acteurs n'ont pas d'interconnaissance de leurs partenaires de coopération.

Figure avec la trajectoire probable.

3. Pistes de réflexion sur l'introduction de la durée.

Nous proposons deux pistes de prolongement du modèle pour l'introduction de la durée dans l'analyse de la dynamique : l'influence de la durée totale de la relation sur la trajectoire et surtout celle de la durée des interactions ponctuelles et de leur fréquence au cours du projet.

Le degré de ressemblance entre les acteurs se construit au cours du temps. La durée de la relation de coopération devrait donc influencer la capacité des acteurs à construire leur ressemblance. Si les acteurs se ressemblent, la probabilité est plus importante de ne pas interrompre la relation de coopération par rapport au cas où le degré de proximité est plus faible. Pour prolonger l'analyse des trajectoires il faudrait tester ces points.

La proximité temporaire renvoie à des moments d'interaction, mais, utiliser des rencontres ponctuelles courtes et fréquentes est-il équivalent au fait de prévoir des rencontres plus longues (parfois sur plusieurs jours ou semaines) mais moins fréquentes ? Quelles interactions ponctuelles sont les plus favorables à une construction de la proximité organisée, et à une construction plus rapide de cette proximité ? La durée des interactions influence-t-elle sur la bifurcation des trajectoires ?

Nous ne définirons pas les clusters temporaires (Maskell et al, 2006) comme des interactions temporaires, car en fait, les acteurs sont co-localisés de manière permanente pendant toute la durée du projet.

La fréquence des interactions dans le projet

4. Dynamiques de proximité et approvisionnement de la restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective présente des enjeux intéressants par rapport aux dynamiques de proximités. L'approvisionnement est actuellement réalisé principalement dans le cadre de relations de coopération avec des grossistes (Le velly et al, 2010), mais il s'agit de relations de coopérations spécifiques très encadrées par la réglementation du code des marchés.

La place de la restauration hors domicile a fortement augmenté depuis 1959, elle représente 15 % des repas annuels des français (France agrimer,

2012). Jones (2009) estimait le nombre de repas pris en RHD en 2009 à 119 repas / habitant dont 61 en restauration commerciale (fast food, restaurants à circuits...) et 58 en restauration collective.

La restauration collective recouvre les prestations de préparation et de livraison de repas des personnes en collectivités : secteur scolaire (école, lycées, universités) social, santé (hôpitaux), mais également les restaurants d'entreprises privées ainsi que la restauration des administrations publiques (Fassel, 2008). Dans cet ensemble, les restaurants scolaires servent la part la plus importante du total des repas avec 38 % contre 27 % pour le secteur social (France agrimer, 2012).

Le code des marchés publics définit les conditions dans lesquelles les acheteurs publics concluent leurs accords d'approvisionnement. La majeure partie des achats sont contractualisés à la fois pour sécuriser les approvisionnements et pour avoir un contrôle prévisionnel sur les budgets publics. Les procédures d'achats sont largement formalisées. Une relation de coopération est mise en place entre une structure dépendant d'une collectivité territoriale et un opérateur privé (le fournisseur)⁴.

L'achat public présente la spécificité de pouvoir être effectué sans aucune interaction de proximité géographique. Dans le cadre des relations inter entreprises, les acteurs vont organiser plusieurs rencontres ponctuelles pour organiser la coopération et se coordonner sur les objectifs à atteindre. Dans le cadre des achats publics la procédure des appels d'offre et de la sélection des fournisseurs est actuellement organisée par internet (ou courrier). Il est interdit aux acheteurs publics de rencontrer les fournisseurs. Le code des marchés n'interdit pas formellement les interactions en cours de déroulement de la coopération. L'achat public présente donc une spécificité, la totalité de la coopération peut se faire sans mobiliser la proximité géographique temporaire. Les grossistes n'étant généralement pas localisés à proximité de leurs clients, la proximité géographique est en plus faible et on retrouve le cas étudié dans les communautés de pratiques informatiques (Coris & Lung, 2005). Par contre, la proximité organisée est généralement forte. Les grossistes sont les fournisseurs habituels des lycées. Ils partagent avec ces acteurs, des représentations sur le fonctionnement d'une logique quasiment « industrielle » des approvisionnements : volumes importants de produits commandés, régularité des approvisionnements, respect des normes d'HACCP lors de la livraison.

5. Méthode :

⁴ Pour les achats inférieurs à 15 000 euros HT les transactions spot sont utilisées. Mais elles sont limitées, le marché doit représenter 80 % du volume total des achats.

Nous avons utilisé une méthode d'enquêtes par entretiens auprès des personnels des lycées. Les lycées ont été sélectionnés suite à un entretien avec le conseil régional sur la base de leur diversité.

Les prises de décision pour les approvisionnements des lycées en produit alimentaires sont partagées entre plusieurs types de personnel, en particulier, le « tandem gestionnaire/ cuisinier » (Fassel, 2008). Mais, d'autres personnels sont de fait décisionnaires : les responsables restauration et les magasiniers, et les proviseurs. Les responsables restaurations sont des personnels qui travaillent dans les services de gestion et relèvent de l'éducation nationale, comme les gestionnaires. Au contraire, les cuisiniers et les magasiniers sont des personnels de la fonction publique territoriale.

Le chef cuisinier élabore les menus et indique au magasinier les quantités physiques de produits à commander pour élaborer les recettes. Les menus et les commandes prévisionnels sont ensuite transmis au gestionnaire qui valide les commandes d'un point de vue comptable. Il peut également exister un poste de responsable restauration, qui est surtout chargé de la passation des marchés publics. Il détermine le type de produits auxquels les cuisiniers auront accès pour élaborer les recettes et dans lequel les magasiniers pourront passer les commandes en fonction des fournisseurs (grossistes) auxquels les marchés auront été attribués. Compte tenu de cette organisation, nous avons effectué des entretiens auprès de l'ensemble de ces personnels dans les lycées retenus soit trois entretiens dans la plupart des cas, quatre quand le lycée est doté d'un responsable restauration. Dans les lycées enquêtés, les proviseurs semblaient peu intervenir dans le choix des fournisseurs, nous n'avons donc pas effectué d'entretiens avec eux. Les entretiens ont eu lieu entre mai et début juillet 2014. Ils ont duré de 1 à 2H 30 selon la disponibilité des personnels.

L'entretien abordait les thématiques suivantes : répartition des tâches gestionnaire/ cuisinier/ magasinier, rôle du responsable restauration, organisation des menus, réalisation de menus thématiques, couts des repas, le fonctionnement du groupement d'achat et les relations avec les fournisseurs, la manière dont le personnel perçoit leur sélection par le groupement de commande et leur degré de satisfaction par rapport aux relations avec les fournisseurs.

6. Résultats.

Nous avons réalisé des entretiens auprès des personnels dans 7 lycées bourguignons, soit 23 entretiens. Nous avons pu observer à partir des entretiens la dynamique d'une relation d'approvisionnement avec un seul sous

cas, aucune relation de coopération n'a été interrompue. La reconduction des projets dans le temps présente des spécificités.

- Deux types de dynamiques selon le degré de mobilisation de la proximité géographique temporaire.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'achat public présente une spécificité réglementaire de pouvoir être effectué sans aucune interaction de proximité géographique temporaire. Les acteurs ont donc un choix d'activation de la proximité géographique. Deux types de dynamiques apparaissent, dans la première, les fournisseurs activent la proximité géographique temporaire mais pas dans la seconde.

Dynamique 1 : Les fournisseurs activent la proximité géographique temporaire ponctuelle. Ils envoient régulièrement des commerciaux dans les restaurants pour s'assurer du niveau de satisfaction de leurs clients et ou leur faire tester de nouveaux produits. Le degré de proximité organisée est généralement plus fort avec ces fournisseurs. « On travaille régulièrement avec eux, et en plus ils passent régulièrement on peut leur dire ce qui ne va pas. » (un cuisinier). Les verbatims montrent que les personnels de cuisine des lycées attendent que ce soient les grossistes qui aient une démarche d'activation forte de la proximité et non que ce soit les restaurants qui la mettent en place. « C'est normal que ce soient eux [les grossistes] qui viennent nous voir, c'est aux fournisseurs de démarcher les clients » (cuisiniers, magasiniers). Les personnels rencontrés ne semblent pas avoir une stratégie d'activation des proximités ni géographiques ni organisée. Mais la stratégie d'activation des proximités de la part des grossistes semble suffisante pour que la relation de coopération se déroule jusque au bout.

Dynamique 2 : certains fournisseurs choisissent de ne jamais activer la proximité géographique temporaire, mais le degré de proximité organisée est alors beaucoup plus faible. « Ils n'ont pas une bonne attention client, ils ne viennent pas nous voir, du coup on ne peut pas gérer les aléas » (un cuisinier). « Depuis que notre fournisseur n'est plus dans la région, ils ne passent plus, ils ne font que téléphoner, on ne peut plus rectifier les commandes en cas de problème » (une magasinière).

Le degré de proximité met plus de temps à se rapprocher quand la proximité géographique n'est pas mobilisée. Il y a plus d'événements négatifs non prévus au contrat dans ce cas, certains grossistes en cours d'exécution des marchés, modifiaient leur niveau ou la qualité de leurs prestations : fourniture de produits de moindre qualité quand deux produits substituables sont référencés par exemple, plus faible respect de la chaîne du froid « Ce

grossiste, il a déchargé deux fois en plein soleil. Il nous a changé les produits par rapport à la commande » (un magasinier). « Les fournisseurs s'engagent sur un niveau de prix dans la réponse à l'appel d'offre, mais on a eu un ou deux cas, ou en cours de contrat, ils ont augmenté leurs prix » (Un responsable restauration). Quand le niveau de prestations évolue à la baisse, la proximité organisée avec les restaurants diminue car il y a une rupture vis-à-vis des besoins formulés lors des appels d'offre et sur lesquels les fournisseurs se sont en principe engagés. Il s'agit de cas de dynamique dans lesquelles, au lieu de renforcer la proximité, par une réactivation régulière, certains acteurs la dégradent.

- Pas de cas de dynamique interrompue avec les fournisseurs usuels par contre une trajectoire non démarrée avec un nouvel entrant.

Toutefois, aucune relation contractuelle n'a été interrompue en cours d'exécution. Même les comportements négatifs des fournisseurs ne donnent pas lieu à des dynamiques interrompues. Ceci peut être dû au fait que la passation des appels d'offre pour sélectionner les fournisseurs dans le groupement de commande nécessitent un travail important de la part des responsables restauration⁵, ce qui réduit leur incitation à interrompre la relation, et ce, d'autant que les contrats sont des contrats de courte durée (un an maximum). Le code des marchés n'impose pas de durée de la relation de coopération mais impose de vérifier que la durée du marché est adaptée aux besoins.

Un nouvel entrant, une coopérative laitière, a cherché à activer la proximité géographique temporaire avec les restaurants, de manière à pouvoir leur fournir des yaourts. Mais le responsable restauration pour les produits laitiers lui a conseillé de faire référencer ses produits par les grossistes. La relation de coopération (directe) n'a donc pas passé la phase de démarrage.

Enfin, nous avons pu observer un exemple de non reconduction des coopérations comme prévu par le cadre réglementaire et le code des marchés, au moins sur certaines familles de produits (pour les fruits & légumes). Mais, les grossistes qui ont déjà une expérience de la réponse aux appels d'offre ou qui sont spécialisés sur la vente de plusieurs familles de produits ont une probabilité plus importante d'être sélectionnés plusieurs années de suite. La trajectoire discontinue jouerait alors plus pour les grossistes spécialisés sur une famille de produits uniquement.

⁵ Le groupement de commandes rassemble 30 établissements, les différents lots dépassent les seuils autorisés dans le code des marchés pour utiliser les procédures simplifiées. Le groupement est obligé de sélectionner sur appel d'offre %%% remettre le seuil

L'expérience joue comme une barrière à l'entrée importante vis-à-vis de certains types de fournisseurs, et ce, d'autant plus que les responsables de marché ne cherchaient pas à privilégier les critères de développement durables pour les achats, ce qui permet d'ouvrir le marché à d'autres type d'opérateurs (artisans, Pme, groupements de producteurs entre autres). Enfin, la taille des lots dans le groupement de commande jouait également comme une barrière à l'entrée pour certains opérateurs ce qui limitait l'entrée de certains fournisseurs.

Conclusion :

L'école de la proximité a surtout proposé des analyses des situations de coordination impliquant conjointement proximité géographique et organisée. Mais, ce choix a limité l'analyse des dynamiques, ie de l'évolution des articulations des proximités. L'objectif de cet article est de proposer une analyse des dynamiques et de l'appliquer ensuite au cas de l'approvisionnement de la restauration collective. Nous proposons un modèle à deux grands types de dynamiques : l'évolution de l'articulation des proximités au cours d'une relation de coopération, son évolution lors de la succession des relations de coopération dans le temps. Les moments de proximité géographique temporaire deviennent alors des points de bifurcation possible dans les dynamiques.

Références bibliographiques :

Boshma, R., (2005), « Proximity and innovation a critical assessment », *Regional studies*, 39, 1, 61-74.

Bouba-Olga, O., & Grossetti, M., (2008), « Socio-économie de proximité », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 311-328.

Bouba-Olga, O., Carrincazeaux, C., Coris, M., (2008), « La proximité 15 ans déjà », introduction numéro spécial, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 279-287.

Codes des marchés publics (2015), [on line] [www. Legifrance.fr](http://www.legifrance.fr).

Cohendet, P., Kirman, AP., Zimmermann, JB., (2003), "Emergence, formation et dynamique des réseaux: modèles de la morphogénèse », *Revue d'économie industrielle*, 103, 15-42.

Coris, M. Lung, Y ;, (2005) « Les communautés virtuelles : la coordination sans proximité ? le cas de la coopération au sein des communautés du logiciel libre » revue d'économie régionale et urbaine,

Depret, M.H., & Hamdouch, A., (2009), Clusters, réseaux d'innovation et dynamiques de proximité dans les secteurs high tech : une revue critique de la littérature récente », Revue d'économie industrielle, 128, 4, 21-53.

Fassel (2008), « Les ventes la restauration collective, consommer local et biologique, 77-93. in Marechal G (coord), " Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires » , Educagri éditions,

Gallaud, D., (2006) « Conflits et proximités dans le cadre des coopérations pour innover des entreprises de biotechnologie françaises », Revue d'économie régionale et urbaine, 4, 631-650.

Gallaud, D., & Torre, A., (2005), "Geographical proximity and circulation of knowledge through inter firms co operation", *Scienze regionali*, 2-21-35.

Gallaud D., Martin, M., Reboud S., Tanguy, C., (2012), « Proximités organisées et géographiques dans les relations de coopération : une application au secteur agro alimentaire », *Géographie Economie société*, 3, 14, 261-285.

Gilly, J.P., & Torre, A., (2000), " Dynamiques de proximité », L'harmattan.

Jones (2009) « Les chiffres clefs de la restauration hors foyer », Gira food services, [on line] www.girafoods-services.com.

Lanciano-Morandat, C., Jolivet, E ;, Gurney, T., Nohara, H., Den besselaar, p ;, Pardo, D., (2009), " le capital social des entrepreneurs comme indice de l'émergence des clusters ? Une analyse comparée de la transformation de deux bioparcs en bioclusters : Kobe (Kansai, Japon) et Evry (région parisienne, France) », revue d'économie industrielle, 128, 4, 177-205.

Le Velly, R., Bottois, V., Brechet, J.P., Chazoule, C., Cornée, M., Emin, S., Praly, C., Schieb-Bienfait, N., (2010) « Comment se fait la rencontre entre offres et demandes locales pour la restauration collective publique ? premiers enseignements », in J.B., Traversac (coord), « Circuits courts : Contribution au développement régional », Educagri éditions, p 187-195.

Marechal, Lazaric, N., (2010), "Overcoming inertia insights from evolutionary economics into improved energy and climate policies", *Industrial and corporate change*, 10, 1, 103-119

Maskell, P., Bathelt, H., Malmberg, A., (2006), " Building global knowledge pipelines, the role of temporary clusters", *European planning studies*, 14,8, 997-1013.

Pecqueur, B., Zimmermann, J.B., (2004), "Economie de proximités", Hermès, Lavoisier, 264p.

Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., Mundler P., (2014) « Les circuits de proximité cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie Société*, 4, 16 -455-478.

Revue d'économie régionale et urbaine (1993), « Economie de proximité » numéro spécial, 3.

Rychen, F., Zimmermann J.B., (2008), « Clusters in the global knowledge based-economy : knowledge gatekeepers and temporary proximity », *regional studies*, 42, 6, introduction to the special issue, 767-776

Talbot, D., (2008), « Les institutions créatrices de proximité », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3, 289-310.

Torre, A.; (2008), « On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transmission", *regional studies*, 42.6, 869-889.

Torre, A., (2009) « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie économie et société*, 11, 1, 63-73.

Torre (2010)